



Équipements des territoires ruraux - Opposé à la fin de la dotation

Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse et conseiller départemental de Bourgneuf, fait savoir qu'il a adressé un courrier au Premier ministre, relatif au maintien de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Extraits.

« A été introduit dans le projet de loi de finances 2026, le souhait de la disparition de la DETR qui serait noyée au sein d'une dotation indifférenciée, la regroupant avec la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et la DPV (dotation politique de la ville). » Ce dernier d'exprimer « son opposition radicale à la disposition visant la DETR. Le projet de fusion envisagé signifie la mort d'une dotation d'État déterminante en matière de développement de la solidarité. » « Le ciblage des conditions d'éligibilités exigées a donné une identité clairement rurale, voire hyper rurale, à la DETR. Elle est devenue le symbole de l'investissement de l'État sur les espaces retenus, le passage obligé pour tout projet d'envergure porté par une commune ou un EPCI. Sa disparition, via une fusion à l'impact particulièrement aléatoire, traduirait un désintérêt de l'État vis-à-vis d'un dispositif unanimement reconnu et apprécié. » « Elle est une dotation indispensable au développement des territoires concernés, trop souvent pénalisés par la faiblesse des investissements privés. ».